

(Ont.); W. P. Christian, 287, promenade Markland, Etobicoke (Ont.); E. D. Fletchall, 919, promenade Country Club, LaGrange, III. 60525 (É.-U.); J. E. Harris, 1113, promenade Algonquin, Port Credit (Ont.); M. E. Morgan, 930, promenade Eyremount, Vancouver-ouest (C.-B.); C. F. Patterson, R.R. n° 2, Norval, (Ont.); R. W. Reneker, 10158 sud, rue Leavitt, Chicago, III. 606643 (É.-U.); L. V. Spalding, 11, avenue Orrell, Islington (Ont.); P. M. Steinbrink, 9757 sud, avenue Bell, Chicago, III. 60653 (É.-U.); J. C. Walmsley, 31, promenade Appledale, Islington (Ont.); W. A. Mill, 403, promenade Valleyfield, Mississauga (Ont.).

3. La totalité des actions de la société donant droit de vote appartient à des non résidents.

4. La société *Swift and Company of Chicago* détient 119,989 des 120,000 actions eu cours.

LES ANCIENS COMBATTANTS BÉNÉFICIAIRES DE PENSIONS ET D'ALLOCATIONS

Question n° 1847—M. Caouette:

Combien y a-t-il au Canada d'anciens combattants qui ont servi dans l'armée de nos pays alliés durant a) la Première grande guerre, b) la Deuxième grande guerre, c) la guerre de Corée et, de ce nombre, combien bénéficient (i) d'une pension du Canada, (ii) d'une allocation de vétérans, (iii) d'une pension pour invalidité due au service, (iv) des soins médicaux et services hospitaliers?

M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Le ministère des Affaires des anciens combattants et le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social m'informent comme suit: a), b), c) L'information n'est pas disponible. (i) Le système de classement des dossiers de la Direction générale de la sécurité sociale du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social ne permet pas de fournir de tels renseignements. (ii) Première guerre mondiale, 5,257; Seconde guerre mondiale, 985; Guerre de Corée, l'information n'est pas disponible; Les deux guerres mondiales, 31. (iii) Première guerre mondiale, 423; Seconde guerre mondiale, 1,034; Guerre de Corée, aucun. (iv) L'information n'est pas disponible.

LES ANCIENS COMBATTANTS CANADIENS

Question n° 1848—M. Caouette:

1. Parmi les anciens combattants de la Première grande guerre, combien a) vivaient au Canada avant leur enrôlement, b) ont servi dans l'armée canadienne?

2. Parmi les anciens combattants de la Deuxième grande guerre, combien a) vivaient au Canada avant leur enrôlement, b) ont servi dans l'armée canadienne?

3. Parmi les anciens combattants de la guerre de Corée, combien a) vivaient au Canada avant leur enrôlement, b) ont servi dans l'armée canadienne?

M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Le ministère des Affaires des anciens combattants et le ministère de la Défense nationale m'informent comme suit: 1. a) Renseignement non disponible. b) 619,636, y compris 59,544 mortellement blessés.

2. a) Dans ce domaine, nous n'avons des renseignements que par rapport à l'Armée canadienne. Selon nos dossiers, des 1,086,343 personnes qui se sont enrôlées dans les trois armées, 723,143 anciens combattants de l'Armée habitaient au Canada avant leur enrôlement. b) 730,159, y compris 22,917 mortellement blessés.

3. a) et b) Le ministère de la Défense nationale ne possède pas de dossiers où l'on pourrait trouver ces renseignements.

LE COÛT DES BRISE-GLACES ACCOMPAGNANT LE «MANHATTAN»

Question n° 1854—M. Burton:

1. Combien en a-t-il coûté au total au gouvernement canadien pour envoyer le brise-glace «*Sir John A. MacDonald*» accompagner le pétrolier géant «*Manhattan*» lors de son voyage dans l'Arctique en 1969?

2. Combien en a-t-il coûté au total au gouvernement canadien pour envoyer le brise-glace «*Louis S. St. Laurent*» accompagner le pétrolier géant «*Manhattan*» lors de son voyage dans l'Arctique en 1970?

M. Gérard Loiselle (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): 1. Les dépenses que l'on peut attribuer avec certitude à l'escorte du *Manhattan* s'élèvent à environ \$23,700. Ce montant comprend les honoraires d'experts, les traitements, les frais de voyage, la location d'équipements et les dépenses relatives à la représentation de la presse.

Le n.g.c.c. *John A. MacDonald* aurait de toute façon navigué dans l'Arctique pour une période d'une durée semblable s'il n'avait pas escorté le *Manhattan* et il n'existe aucun moyen pratique de déterminer les dépenses supplémentaires attribuables à l'expédition. D'ailleurs, ces dépenses, si elles existent, ont été compensées par la fourniture, par le *Manhattan*, d'une certaine quantité de combustible gratuite.

D'autre part, l'opération a eu pour effet d'augmenter les opérations aériennes de reconnaissance des glaces. S'il est vrai que le *Manhattan* en a profité, il est aussi certain que les renseignements obtenus grâce à ces opérations ont grandement accru les connaissances des spécialistes canadiens sur les glaces arctiques. De plus, les résultats obtenus sont, dans une grande mesure, dus à des dispositifs électroniques de détection dont le ministère ne disposait pas mais que lui a prêtés gratuitement la Humble Oil Company. Là aussi, il n'y a aucun moyen pratique de déterminer les dépenses réelles.